

Bilan Concours 2019

Périodes des inscriptions :

du 23 aout au 10 octobre 2018 pour la section Mise en Scène-Dramaturgie.

du 23 aout au 29 octobre 2018 pour les sections Jeu, Régie-Création, Scénographie-Costumes.

SECTION MISE EN SCÈNE-DRAMATURGIE option Mise en scène

Inscrits : 69 candidats (41 femmes / 28 hommes)

Le concours s'est déroulé en trois tours

1 – Épreuves sur dossier et auditions :

Le candidat devait rendre au plus tard le 10 octobre 2018, les écrits suivants :

-un texte d'une dizaine de pages où le candidat établissait le bilan de son parcours théâtral, retraçait sa formation, faisait état de ses projets, justifiait le choix de la section, précisait ses attentes quant à la formation retenue

-une analyse de deux spectacles théâtraux (hors danse, nouveau cirque...) qui ont marqué le candidat (4000 signes minimum espace compris),

-un texte rendant compte des réflexions du candidat à la lecture des deux textes suivants : *Poings* de Pauline Peyrade, et *Delta Charlie Delta* de Michel Simonot (4000 signes minimum espace compris pour chaque texte).

Les auditions se sont déroulées les 3, 4 et 5 décembre 2018 au TNS, en salle Gignoux

Détail :

Lors de sa venue au TNS, le candidat devait proposer un seul en scène d'une durée maximale de 15mn (installation et démontage compris) en salle Hubert Gignoux*. La forme était libre, ce pouvait être un solo qu'il interprétait, ce pouvait être une conférence, une performance, l'idée maîtresse était d'avoir en plus de l'étude de son dossier un élément vivant se rapportant à lui et à son travail.

Jury : Stanislas Nordey, Claire-Ingrid Cottanceau, Frédéric Vossier

À l'issue de ce premier tour, 19 candidats (dont 6 femmes et 13 hommes) ont été retenus pour une audition et un entretien.

2 – Auditions et entretien :

- A) Un projet de mise en scène fictif autour d'*Aphrodisia* de Christophe Pellet comportant une note d'intention du candidat expliquant en quoi ce texte l'inspire et pourquoi il a décidé de le monter, un projet de scénographie et de costumes avec si possible le maximum d'éléments (croquis, dessins, maquettes, photographies...), une liste de références picturales, sonores ou textuelles qu'il aurait donné à son équipe le premier jour des répétitions pour les aiguiller sur l'essence du travail à suivre.

Ce dossier a été remis au jury le jour de son passage.

B) D'autre part, le candidat disposait de 30 minutes (installation et désinstallation comprises) pour présenter au jury un travail de son choix qui lui permettait d'en savoir plus sur le metteur en scène que qu'il/elle est ou qu'il/elle tendait à être, la consigne étant de ne pas travailler sur la même matière que celle présentée au premier tour. Ces 30 minutes pouvaient prendre la forme que le candidat souhaitait avec pour seule contrainte de se dérouler dans la salle proposée et avec le matériel* à disposition, le candidat étant libre de venir avec des éléments de décor, des accessoires ou des costumes si nécessaires, des éléments sonores ou des images.

Ce second s'est déroulé dans les locaux du Jeune Théâtre National à Paris, les 16 et 18 mars 2019.

Jury : Stanislas Nordey, Claire-Ingrid Cottanceau, Frédéric Vossier

À l'issue de ce second tour, 6 candidats (dont 2 femmes et 4 hommes) ont été retenus pour un stage probatoire.

3 – Stage probatoire :

Les candidats sélectionnés à ce stage avaient à envoyer une vidéo de 10 minutes maximum où il était question d'exposer l'intérêt qu'ils portaient à deux artistes qui exercent dans un art non théâtral. Ce travail devait être remis au plus tard le 30 avril 2019. Pour le premier jour du stage, les candidats devaient remettre 3 réponses du questionnaire 2068, *Imaginer demain*. Les candidats ont travaillé sur *Contention* D. G. Gabily (travail en autonomie et présentation d'une scène qui intègre notamment des exercices de direction d'acteurs), ainsi que des entretiens avec les membres du jury. Ce troisième tour s'est déroulé au TNS, du 10 au 14 mai 2019

Jury : Stanislas Nordey, Claire-Ingrid Cottanceau, Frédéric Vossier

À l'issue de ce troisième tour, 2 candidats ont été admis à l'école du TNS.

SECTION MISE EN SCÈNE- DRAMATURGIE option Dramaturgie

Inscrits : 24 candidats (19 femmes / 5 hommes)

Le concours s'est déroulé en trois tours

1 – Épreuves sur dossier :

Le candidat devait envoyer avant le 10 octobre 2018 (cachet de la poste faisant foi), un dossier d'inscription complet comprenant :

-un texte d'une dizaine de pages où le candidat établissait le bilan de son parcours théâtral, retraçait sa formation, faisait état de ses projets, justifiait le choix de la section, précisait ses attentes quant à la formation retenue

-une analyse de deux spectacles théâtraux (hors danse, nouveau cirque...) qui ont marqué le candidat (4000 signes minimum espace compris),

-un texte rendant compte des réflexions du candidat à la lecture des deux textes suivants : *Erratiques* de Wolfram Höll, et *Tristesse animal noir* d'Anja Hilling (4000 signes minimum espace compris pour chaque texte).

Jury : Stanislas Nordey, Claire-Ingrid Cottanceau, Frédéric Vossier

À l'issue de ce premier tour, 8 candidats (dont 7 femmes et 1 homme) ont été retenus pour un entretien.

2 –Entretien :

Pour ce second tour, il a été demandé au candidat :

- Une vidéo de 10 minutes maximum pour exposer l'intérêt que le candidat portait à deux artistes qui exercent dans un art non théâtral. Ce travail devait être remis au plus tard le 15 mars 2019 par mail à concours@tns.fr par le biais d'un lien de téléchargement

- Une recherche dramaturgique sur le texte *Bête de Style* de Pier Paolo Pasolini (ed. Actes Sud – Papiers). Le candidat a présenté l'état de sa recherche lors d'un entretien le 28 mars 2019 au JTN, en disposant de 45 minutes pour sa présentation.

NB : Ce texte dramatique comprenait un appendice dont il devait tenir compte, notamment au regard de la complexité fructueuse qu'il posait pour le travail de mise en scène.

Cet état de recherche devait constituer l'étape préparatoire, à la fois sensible et intellectuel, au travail de plateau ; Le candidat devait comprendre toutes les directions de travail et d'approche qu'il pouvait déployer durant trois mois : étude de l'auteur et de son œuvre, bibliographie, iconographie, références, thèmes, analyse dramaturgique, réflexions scénographiques, intuitions des modes de jeu. Cette recherche devait pouvoir faire entendre l'unité d'un point de vue et d'une démarche.

Ce second s'est déroulé dans les locaux du Jeune Théâtre National à Paris, le 28 mars 2019.

Jury : Stanislas Nordey, Claire-Ingrid Cottanceau, Frédéric Vossier

À l'issue de ce second tour, 3 candidates ont été retenus pour un stage probatoire.

3 – Stage probatoire :

Les candidates avaient à préparer au préalable un travail similaire à celui demandé au 2nd tour sur la pièce de Pauline Peyrade, *Poings*. D'autre part un second travail d'adaptation théâtrale portant sur la saga créée par François Truffaut à partir du personnage Antoine Doinel leur a été demandé. Pour le premier jour du stage, les candidats devaient remettre trois réponses du questionnaire 2068 du TNS, *Imaginer demain*. Chaque candidate a été amenée à s'entretenir avec l'autrice Noëlle Renaude pendant 30 minutes sur un des trois textes diffusés au préalable tout en s'appuyant sur les deux autres textes.

Ce troisième tour s'est déroulé au TNS, du 10 au 14 mai 2019

Jury : Stanislas Nordey, Claire-Ingrid Cottanceau, Frédéric Vossier

À l'issue de ce troisième tour, 1 candidate ont été admis à l'école du TNS.

SECTION JEU

Inscrits : 1004 candidats (588 femmes / 416 hommes)

Le concours s'est déroulé en trois tours

1 – Auditions :

-Au TNS, entre le 21 décembre 2018 au 22 janvier 2019 dans l'un des neuf monologues de 10 minutes que le candidat avait choisi et préparé pour le concours dans la liste ci-dessous :

Claudine Galéa, *Au Bord*, de la page 23 'je pense à la voix douce...' à la page 26 'je pense que trois images de femmes me hantent.'

Peter Handke, *Par les villages*, de la page 33 'Nous les exploités, ...' à la page 37 'ils sont les machines du mal.'

Falk Richter, *Small town boy*, de la page 138 'Alors ça commence juste comme ça.' à la page 141 'CE DONT NOUS DEVONS AVOIR PEUR.'

Annie Zadek, *Nécessaire et urgent*, de la page 26 'Pourquoi sont-ils restés sur place ?' à la page 36 '...Manoel de Oliveira, déjà ?'

Mohamed Rouabhi, *Malcom X*, de la page 16 'On a toujours dit de moi...' à la page 19 'Voilà, voilà, en quelques mots...'

David Léon, *Un jour nous serons humains*, de la page 9 ' ; et car j'ai dit arrêté net là' à la page 14 '...si soudaine de nos oiseaux '

Pascal Rambert, *Répétitions*, de la page 65 'la parole est une sève...' à la page 69 'il fallait se battre pour plus de simplicité justice et beauté'

Stéphanie Lupo, *Je veux vous parler de la jeunesse qui tombe*, de la page 9 'La jeunesse qui tombe, c'est habiller...' à la page 14 'Passage du premier train'. (Excepté la page 12)

Marie Ndiyae, *Les serpents*, de la page 78 'Où es-tu ? Et, les enfants...' à la page 83 '...par l'effet de mon amour...'

Jury : Stanislas Nordey, Christine Letailleur, Christian Colin, Laurent Sauvage

À l'issue de ce premier tour, 163 candidats (dont 78 femmes et 85 hommes) ont été retenus pour le second tour. (108 d'entre eux proviennent de cours 'publics' et 55 de cours 'privés')

2 – Auditions :

Le jury a auditionné 163 candidats sur trois exercices au plateau ; un travail sur un monologue issu de *Par les Villages* de Peter Handke, un travail sur une scène dialoguée issue de *Ciment* d'Heiner Muller et un parcours à partir de la figure et de l'œuvre de Pier Paolo Pasolini.

Voici en détail les passages à travailler :

-Un monologue de 6 minutes maximum (*Par les Villages* de Peter Handke)

Pour les Hommes, de la page 66, de « Danger ! » à la page 68, « Mes morts, je vous salue ! »

Pour les Femmes, de la page 70, de « Est-ce que je n'ai pas eu... » à la page 73, « On te récuse, je te récuse. »

-Une scène dialoguée de 8 minutes maximum (*Ciment* d'Heiner d'Heiner Muller)

Pour les Hommes, de la page 29, rôle de Tchoumalov, de « Je pense... » à la page 32, « le ciment produit de notre usine » et de la page 33, de « Laissez-moi mourir dans mes chaînes » à la page 34, « plus de messieurs désormais. »

Pour les femmes, de la page 66, rôle de Dacha, de « Des rouges et des blancs... » à la page 72, « tu aurais maintenant le sommeil plus tranquille. »

-Un parcours libre* de 4 minutes maximum autour de la figure de Pier Paolo Pasolini

A partir des textes, des films, des chansons, des poèmes de Pier Paolo Pasolini, le candidat avait à composer une forme qui lui ressemblait, en toute liberté.

* Ce parcours libre lui était demandé ou pas, en fonction des deux premiers passages, pour permettre au jury en cas de doute, de pouvoir affiner sa décision.

Ce second tour s'est déroulé dans les locaux du Jeune Théâtre National à Paris, du 17 au 22 avril 2019.

Jury : Stanislas Nordey, Christine Letailleur, Christian Colin, Laurent Sauvage

À l'issue de ce second tour, 34 candidats (dont 19 femmes et 15 hommes) ont été retenus pour un troisième tour.

2 – Stage probatoire :

Les candidats ont été répartis en plusieurs groupes, ont travaillé avec chaque membre du jury et ont présenté des scènes ou des monologues transmis et préparés en amont du stage ou durant le stage. Ce troisième tour s'est déroulé au TNS, du 26 au 30 mai 2019.

Jury: Stanislas Nordey, Christian Colin, Christine Letailleur, Marc Proulx, Blandine Savetier, Laurent Sauvage.

À l'issue de ce troisième tour, 13 candidats (dont 6 femmes et 7 hommes) ont été admis à l'école du TNS.

SECTION REGIE-CREATION

Inscrits : 31 candidats (16 femmes / 15 hommes)

Le concours s'est déroulé en trois tours.

1 – Épreuves sur dossier :

Le candidat devait envoyer avant le 10 octobre 2018 (cachet de la poste faisant foi), un dossier d'inscription complet comprenant :

Une lettre de motivation

Le candidat devait développer son intérêt pour ce métier (6 pages maximum).

Un projet technique

Le candidat devait réaliser un projet technique détaillé sur l'œuvre suivante : *George Kaplan* de Frédéric Sonntag (Editions Théâtrales, novembre 2012)

Le Jury attendait du candidat un dossier technique complet comprenant :

une étude de texte ; des notes d'intention ; des croquis et/ou dessins ; les plans du décor ; les entrées et sorties des comédien(ne)s ; des propositions lumière, son*, vidéo et machinerie ; les plans d'implantation du décor dans l'espace de représentation de son choix ; les plans d'implantation technique (lumière, son, vidéo et machinerie) ; une planification de la mise en œuvre du projet.

Le candidat pouvait s'inspirer d'une mise en scène et d'une scénographie existante ou proposer lui-même une approche de mise en scène et de scénographie. Les images, musique, son, vidéo sur tout support étaient les bienvenus. Le candidat prendrait le soin d'expliquer vos choix et de préciser leurs fonctionnements dans le temps de la représentation.

* à partir de la banque de sons proposée et de leurs propres sources, il devait composer un environnement sonore pour le projet. Le mixage pouvait être réalisé avec le logiciel gratuit « audacity »

L'ensemble des documents ne devait pas dépasser le format A3 (pas de maquette en volume).

Jury : Philippe Berthomé, Grégory Fontana, Xavier Jacquot, Christine Letailleur, Jean-Jacques Monier

[À l'issue de ce premier tour, 14 candidats \(dont 8 femmes et 6 hommes\) ont été retenus pour le second tour.](#)

2 – Entretien :

Cet entretien s'est porté sur le texte choisi par le candidat pour l'épreuve écrite

Ce second tour s'est déroulé au TNS, les 9 et 10 avril 2019

Jury : Philippe Berthomé, Grégory Fontana, Xavier Jacquot, Christine Letailleur, Jean-Jacques Monier

[À l'issue de ce second tour, 10 candidats \(dont 5 femmes et 5 hommes\) ont été retenus pour le troisième tour.](#)

3 – Stage probatoire :

Stage commun avec la section Scénographie-Costumes, composé d'exercices pratiques (tels que des tests en connaissances générales, en électricité, une petite épreuve de construction, du dessin technique, des rendus, des entretiens avec les membres du jury).

Ce troisième tour s'est déroulé au TNS, du 13 au 16 mai 2019

Jury : Philippe Berthomé, Sophie Baer, Rémi Claude, Grégory Fontana, Xavier Jacquot, Jean-Jacques Monier, Bernard Saam

À l'issue de ce troisième tour, 6 candidats (dont 3 femmes et 3 hommes) ont été admis à l'école du TNS.

SECTION SCENOGRAPHIE-COSTUMES

Inscrits : 55 candidats (49 femmes / 6 hommes)

Le concours s'est déroulé en trois tours.

1 – Épreuves sur dossier :

Le candidat devait envoyer avant le 10 octobre 2018 (cachet de la poste faisant foi), un dossier d'inscription complet comprenant :

Une lettre de motivation

Le candidat devait développer son intérêt pour ce métier (6 pages maximum).

Un projet scénographique complet

Le candidat devait réaliser un projet scénographique complet (décors et costumes) sur l'œuvre suivante : *George Kaplan* de Frédéric Sonntag (Editions Théâtrales, novembre 2012)

Ce projet devait s'intégrer dans un lieu théâtral de son choix (1). Le candidat devait comporter, des maquettes de décors et de costumes sous forme de planches dessinées, de photos, de croquis explicatifs les plus complets possible, ainsi que tout document de représentation montrant l'évolution de sa recherche à partir de l'étude détaillée du texte. Le candidat devait prendre soin d'expliquer ses choix et de préciser, à l'aide de plans, leur fonctionnement dans le temps de la représentation en tenant compte des contraintes techniques du lieu choisi.

(1) Le candidat a partagé ses premières approches scénographiques, impressions, idées, envies sur ce texte sous forme de croquis, notes écrites, recherches de documents et premières références iconographiques.

Il pouvait s'inspirer d'une mise en scène et d'une scénographie existante ou proposer lui-même une approche de mise en scène et de scénographie. Les images, musique, son, vidéo sur tout support étaient les bienvenus. Le candidat prenait le soin d'expliquer vos choix et de préciser leurs fonctionnements dans le temps de la représentation.

L'ensemble des documents ne devait pas dépasser le format A3 (pas de maquette en volume).

Jury : Pierre Albert, Elise Capdenat, Antoine Dervaux, Elisabeth Kinderstuth, Christine Letailleur

À l'issue de ce premier tour, 14 candidats (dont 11 femmes et 3 hommes) ont été retenus pour le second tour.

2 – Entretien :

Les entretiens ont porté sur les projets présentés dans les dossiers des candidats et plus généralement sur leur motivation à faire du théâtre

Ce second tour s'est déroulé au TNS, les 4 et 5 avril 2019

Jury : Pierre Albert, Elise Capdenat, Antoine Dervaux, Elisabeth Kinderstuth, Christine Letailleur

À l'issue de ce second tour, 10 candidats (dont 7 femmes et 3 hommes) ont été retenus pour le troisième tour.

3 – Stage probatoire :

Le stage se composait de plusieurs exercices pratiques avec notamment un atelier en commun avec la section Régie-Création : séance de dessins, dessin technique, entretiens costumes, travail sur une proposition scénographique basée sur 2 textes aux choix, travail sur un projet de scénographie et de costumes en salle St Denis. Durant cette épreuve les candidats régisseurs se joignent aux candidats scénographes. Chaque épreuve a fait l'objet de discussions entre le candidat et les membres du jury

Ce troisième tour s'est déroulé au TNS, du 13 au 16 mai 2019

Jury : Pierre Albert, Elise Capdenat, Antoine Dervaux, Elisabeth Kinderstuth, Christine Letailleur

À l'issue de ce troisième tour, 4 candidats (dont 2 femmes et 2 hommes) ont été admis à l'école du TNS.